

Chef de projet environnement

RNCP38593 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	12585, 12584, 12556, 12547
Code(s) ROME	A1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	09/02/2024
Date d'échéance	09/02/2026

Certificateur(s)

DIDEROT EDUCATION CAMPUS · SIRET : 43248059800106

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chef de projet environnement joue un rôle clé dans la préservation et la gestion durable de notre environnement. Ce professionnel passionné et engagé combine ses compétences en gestion de projet avec une expertise approfondie dans le domaine de l'environnement.

Sa mission consiste à concevoir, coordonner et mettre en œuvre des mesures de restauration, réhabilitation ou de préservation dans le cadre d'un projet environnemental ou de conduire des études d'impact dans le cadre d'un projet à impact environnemental

en effectuant des recommandations d'actions de restauration, réhabilitation ou de préservation visant à minimiser l'impact négatif sur l'environnement. Son rôle consiste à élaborer des plans d'action, à coordonner les différentes parties prenantes et à assurer le suivi des projets environnementaux ou des études d'impacts. Il est amené à travailler en étroite collaboration avec des équipes multidisciplinaires, y compris des experts en environnement, des ingénieurs, des spécialistes de la réglementation et des partenaires externes tels que les autorités publiques, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises.

Le chef de projet environnement est responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, des délais et des budgets pour garantir la réalisation effective des objectifs fixés par le donneur d'ordre. Ce métier allie à la fois des compétences techniques et des compétences en gestion de projet. Il requiert une solide connaissance des enjeux environnementaux, des réglementations en vigueur et des meilleures pratiques de gestion, de restauration, de réhabilitation ou de préservation. Une capacité à travailler en équipe, à être créatif, à innover et à s'adapter aux changements est également essentielle dans ce domaine en constante évolution.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des besoins et attentes des parties prenantes impliquées dans le projet environnemental ou à impact environnemental.

Contextualisation du projet environnemental ou à impact environnemental.

Rédaction du cahier des charges du projet environnemental ou à impact environnemental.

Planification des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts.

Management des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts.

Surveillance de l'avancement des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts pour déployer une démarche d'amélioration continue.

Analyse les résultats de la mise en œuvre des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude

d'impacts pour proposer des recommandations visant à préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

Identification des moyens humains, matériels et financiers requis pour la mise en œuvre des recommandations visant à préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

Restitution des résultats relatifs à la mise en œuvre des actions de restauration, réhabilitation, préservation ou d'étude d'impacts aux parties prenantes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recueillir les besoins et attentes des différentes parties prenantes impliquées dans le projet environnemental ou à impact environnemental en planifiant des entretiens structurés à des stades d'avancement judicieux pour contextualiser le projet environnemental ou à impact environnemental.

Hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux en construisant une matrice de matérialité et en positionnant les enjeux exprimés par les parties prenantes pour identifier la ou les problématiques principales à traiter dans le cadre du projet environnemental ou à impact environnemental.

Recueillir les données existantes sur le périmètre du projet environnemental ou à impact environnemental en effectuant une collecte d'informations sur les contraintes techniques et réglementaires applicables auprès des parties prenantes identifiées pour déterminer le stade d'avancement du projet environnemental ou à impact environnemental.

Sélectionner les études environnementales à conduire dans le cadre d'un projet environnemental ou à impact environnemental en identifiant les données à collecter sur le périmètre du projet afin de déterminer les moyens à engager et les délais pour les obtenir.

Organiser la démarche et la méthodologie de recueil des données relatives à la biodiversité, aux ressources naturelles, aux écosystèmes et aux impacts des activités humaines sur l'environnement en identifiant les méthodes et outils adaptés pour répondre à la ou les problématiques identifiées.

Etablir le cahier des charges du projet environnemental ou à impact environnemental en précisant la demande, les parties prenantes, la ou les problématiques, les actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts à engager, les moyens humains, matériels et financiers alloués et le cadre légal, normatif et réglementaire applicable pour le valider avec le donneur d'ordre.

Concevoir le plan d'actions en intégrant les livrables attendus, le délai et les moyens humains, financiers et matériels pour assurer sa coordination.

Assurer la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières en sélectionnant des acteurs compétents et équipés avec des tarifs négociés au plus juste afin de respecter le plan d'actions défini dans le cadre du projet environnemental ou à impact environnemental.

Expliquer aux acteurs internes ou externes les actions à réaliser en tenant compte des priorités, consignes et contraintes, des critères qualité, des délais et d'éventuels besoins d'adaptation pour coordonner les actions.

Prévenir les situations de conflits d'intérêt en mettant en place des moyens de lutte contre la corruption auprès de l'ensemble des acteurs pour garantir l'intégrité du projet et des conclusions présentées.

Surveiller l'avancement des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts en suivant des indicateurs clés de résultats afin contrôler la réalisation du plan d'action.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en définissant des actions d'amélioration pour chaque résultat insatisfaisant ou aléas survenus au cours de la mise en œuvre des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts pour garantir la réalisation qualitative du projet.

Analyser les livrables restitués par les différents acteurs internes ou externes en identifiant les axes d'amélioration et recommandations pouvant être mis en œuvre pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

Rédiger un rapport d'étude en synthétisant les impacts du projet à impact environnemental sur les dimensions économiques, sociales et environnementales ou en synthétisant les effets de la mise en œuvre des actions de restauration, réhabilitation ou préservation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet environnemental pour souligner les éventuels effets positifs et négatifs.

Planifier la mise en œuvre des opportunités d'améliorations suggérées en identifiant les méthodes et outils adaptés pour assurer leur réalisation.

Établir une proposition commerciale d'accompagnement à la mise en œuvre de ces recommandations en tenant compte des moyens humains, matériels et financiers requis afin d'assurer la mise en œuvre de chacune des recommandations.

Présenter ses conclusions relatives à la mise en œuvre des actions de restauration, réhabilitation, préservation ou d'étude d'impacts aux différentes parties prenantes en argumentant ses conclusions et recommandations en faveur

de l'environnement et en tenant compte d'éventuelles situations de handicap des destinataires de ces conclusions, afin de présenter les éventuels effets positifs et négatifs, et les opportunités d'amélioration du projet. Démontrer la pertinence de l'application des conclusions émises dans la proposition commerciale d'accompagnement à la mise en œuvre de ces recommandations en faveur de l'environnement en argumentant chacune de ces conclusions afin d'obtenir l'accord du donneur d'ordre de mettre en œuvre les recommandations visant à préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

Blocs de compétences

RNCP38593BC01 — Etablir et formaliser le contexte du projet environnemental ou à impact environnemental

LISTE DE COMPÉTENCES

Recueillir les besoins et attentes des différentes parties prenantes impliquées dans le projet environnemental ou à impact environnemental en planifiant des entretiens structurés à des stades d'avancement judicieux pour contextualiser le projet environnemental ou à impact environnemental.

Hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux en construisant une matrice de matérialité et en positionnant les enjeux exprimés par les parties prenantes pour identifier la ou les problématiques principales à traiter dans le cadre du projet environnemental ou à impact environnemental.

Recueillir les données existantes sur le périmètre du projet environnemental ou à impact environnemental en effectuant une collecte d'informations sur les contraintes techniques et réglementaires applicables auprès des parties prenantes identifiées pour déterminer le stade d'avancement du projet environnemental ou à impact environnemental. Sélectionner les études environnementales à conduire dans le cadre d'un projet environnemental ou à impact environnemental en identifiant les données à collecter sur le périmètre du projet afin de déterminer les moyens à engager et les délais pour les obtenir.

Organiser la démarche et la méthodologie de recueil des données relatives à la biodiversité, aux ressources naturelles, aux écosystèmes et aux impacts des activités humaines sur l'environnement en identifiant les méthodes et outils adaptés pour répondre à la ou les problématiques identifiées.

Etablir le cahier des charges du projet environnemental ou à impact environnemental en précisant la demande, les parties prenantes, la ou les problématiques, les actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts à engager, les moyens humains, matériels et financiers alloués et le cadre légal, normatif et réglementaire applicable pour le valider avec le donneur d'ordre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'écrits

Soutenances orales

RNCP38593BC02 — Piloter la mise en œuvre des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir le plan d'actions en intégrant les livrables attendus, le délai et les moyens humains, financiers et matériels pour assurer sa coordination.

Assurer la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières en sélectionnant des acteurs compétents et équipés avec des tarifs négociés au plus juste afin de respecter le plan d'actions défini dans le cadre du projet environnemental ou à impact environnemental.

Expliquer aux acteurs internes ou externes les actions à réaliser en tenant compte des priorités, consignes et contraintes, des critères qualité, des délais et d'éventuels besoins d'adaptation pour coordonner les actions.

Prévenir les situations de conflits d'intérêt en mettant en place des moyens de lutte contre la corruption auprès de l'ensemble des acteurs pour garantir l'intégrité du projet et des conclusions présentées.

Surveiller l'avancement des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts en suivant des indicateurs clés de résultats afin contrôler la réalisation du plan d'action.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en définissant des actions d'amélioration pour chaque résultat insatisfaisant ou aléas survenus au cours de la mise en œuvre des actions de restauration, de réhabilitation, de préservation ou d'étude d'impacts pour garantir la réalisation qualitative du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'écrits

RNCP38593BC03 — Analyser et restituer les résultats du projet environnemental ou de l'étude d'impact et les recommandations visant à préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les livrables restitués par les différents acteurs internes ou externes en identifiant les axes d'amélioration et recommandations pouvant être mis en œuvre pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

Rédiger un rapport d'étude en synthétisant les impacts du projet à impact environnemental sur les dimensions économiques, sociales et environnementales ou en synthétisant les effets de la mise en œuvre des actions de restauration, réhabilitation ou préservation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet environnemental pour souligner les éventuels effets positifs et négatifs.

Planifier la mise en œuvre des opportunités d'améliorations suggérées en identifiant les méthodes et outils adaptés pour assurer leur réalisation.

Établir une proposition commerciale d'accompagnement à la mise en œuvre de ces recommandations en tenant compte des moyens humains, matériels et financiers requis afin d'assurer la mise en œuvre de chacune des recommandations.

Présenter ses conclusions relatives à la mise en œuvre des actions de restauration, réhabilitation, préservation ou d'étude d'impacts aux différentes parties prenantes en argumentant ses conclusions et recommandations en faveur de l'environnement et en tenant compte d'éventuelles situations de handicap des destinataires de ces conclusions, afin de présenter les éventuels effets positifs et négatifs, et les opportunités d'amélioration du projet.

Démontrer la pertinence de l'application des conclusions émises dans la proposition commerciale d'accompagnement à la mise en œuvre de ces recommandations en faveur de l'environnement en argumentant chacune de ces conclusions afin d'obtenir l'accord du donneur d'ordre de mettre en œuvre les recommandations visant à préserver la biodiversité, les ressources naturelles ou les écosystèmes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'écrits

Soutenances orales

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chef de projet environnement travaille généralement dans un bureau d'études. Il conçoit, coordonne et met en œuvre des projets pour préserver la biodiversité et réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Il pilote des études, propose des solutions, et collabore avec des équipes multidisciplinaires, experts en environnement, autorités publiques, ONG et entreprises. Responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles et des délais, il communique efficacement avec toutes les parties prenantes pour atteindre les objectifs fixés.

Les secteurs qui recrutent dans le domaine de l'environnement sont les secteurs en lien avec la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, l'écologie marine et le développement durable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de projets Environnement
- Chef de projets Biodiversité et Environnement
- Chef de projet Botaniste et expert zones humides
- Chef de projets, spé. arboriculture ornementale
- Chargé de mission environnement
- Chargé d'études environnement
- Chargé d'études biodiversité
- Développeur chef de Projet Environnement
- Chargé d'études milieux humides
- Ingénieur environnement

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant aux épreuves certificatives: avoir une licence dans le domaine de la biologie, des sciences et vie de la terre ou géologie OU avoir une certification professionnelle de niveau 6 minimum dans le domaine de l'environnement ou des énergies renouvelables.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury d'évaluation et de certification est, a minima, composé de 3 personnes :

- Deux professionnels en activité occupant un poste d'ingénieur environnement ou de chef de projet environnement depuis au moins 3 ans
- Un professionnel en activité occupant le poste de directeur de bureau d'étude ou occupant de hautes fonctions en bureau d'étude depuis au moins 3 ans

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 022 €
Selon la branche	7 000 € – 9 556 €
Prise en charge	Branches concernées
9 022 €	Valeur par défaut · 188 branches
9 556 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant, CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
8 800 €	CPNE de l'agriculture, CPNE des MFR, CPNE des Vins et Spiritueux, CPNE des centres de gestion agréés et habilités agricoles, CPNEFP de la Branche des Caisses régionales de Crédit Agricole et autres organismes

7 500 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 000 €	CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture, CPNEFP de la métallurgie
9 463 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
9 055 €	CPNEFP Habillement succursaliste
9 000 €	CPNE Ateliers et chantiers d'insertion
8 000 €	CPNE chimie
7 847 €	CPNE Casinos
7 700 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager

Base légale

Date de décision	09/02/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	09/02/2026
Date de dernière délivrance possible	09/02/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	8	0	100 %	—
2021	8	0	100 %	57 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42507

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38593/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 08/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	16 566 €
Coût moyen par dossier	4 142 €
Durée moyenne	1475 h
Période	08/2024 – 10/2025
France compétences	71 %
France Travail	29 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.